

Souvent la tête dans le guidon, les sportifs de haut niveau n'ont pas toujours le temps ni le goût de s'occuper de leur patrimoine.

Pourtant ces parcours atypiques soulèvent de vraies problématiques, notamment en matière de retraite.

Une carrière courte et une retraite précoce

La carrière d'un sportif peut débuter très tôt mais s'arrêter tout aussi rapidement, ce qui peut générer une certaine insécurité financière.

Généralement, leur carrière s'arrête autour de 35 ans, soit bien loin de l'âge légal de départ à la retraite. Sans compter que ladite retraite pourra s'avérer très insuffisante puisqu'ils cotisent sur une très courte période.

A noter que 75% des sportifs sont affiliés au régime des indépendants avec des cotisations calculées sur ce qu'ils paient à l'URSSAF, donc en fonction de leur revenu.

Il est donc primordial d'anticiper cette perte de revenus dès le début de sa carrière en mettant en place une stratégie patrimoniale adaptée. En effet, de nombreuses solutions existent pour préparer l'«après» :

- versements sur un contrat d'assurance avec mise en place, à terme, de rachats programmés destinés à financer le train de vie,
- versements sur un Plan d'épargne retraite (PER) en bénéficiant, pendant la phase d'épargne, d'un cadre fiscal favorable,
- développement d'un portefeuille de valeurs mobilières distribuant des revenus,
- investissement immobilier locatif en ayant recours au levier de l'endettement ...

Une carrière souvent internationale

Les sportifs de haut niveau brillent dans leur discipline sur notre sol mais aussi au-delà de nos frontières avec les conséquences fiscales et sociales que cela implique (prise en compte des périodes cotisées à l'étranger ? pensions versées par plusieurs Etats ? etc).

Afin d'assurer la continuité de vos droits à l'étranger, des organismes comme la Caisse des français de l'étranger (CFE) pour la retraite de base ou la CRE-

IRCAFEX pour la retraite complémentaire permettent de continuer à cotiser en France sur une base volontaire, et donc de continuer à acquérir des droits, pendant la période d'expatriation.

Sur ces sujets le recours à un expert capable d'analyser les conventions bilatérales de sécurité sociale applicables est essentiel.

Des risques de blessure pouvant être fatale à leur carrière

On ne peut évoquer l'anticipation de la retraite des sportifs, sans rappeler l'importance de se couvrir en cas de blessure avec la prévoyance. Il faut donc s'assurer en priorité que la prévoyance de chaque sportif propose des garanties suffisantes.

Au regard de la particularité de leur situation et de l'ensemble des problématiques que cela génère, il est essentiel que chaque sportif se fasse accompagner pendant sa carrière et après.